CONTRAT DE RESERVATION 2027
GROUPES ENFANTS & JEUNES

TARIF GROUPE À PARTIR DE 20 PERSONNES





* Prix public 2027 : Avril/Mai/Septembre : Adulte 24,00 € / Enfant 20,90 € - Juin/Juillet/Août : Adulte 25,00 € / Enfant 21,90 €

1 accompagnateur GRATUIT pour **7 enfants** (jusqu'à 11 ans) ou pour **10 jeunes** (à partir de 12 ans)
Pour toutes demandes spécifiques en restauration (repas, goûter, pique-nique). Venez nous consulter pour un devis selon disponibilités.

JE RÉSERVE MA JOURNEE

EN LIGNE

En remplissant le formulaire de réservation sur notre site internet.

PAR EMAIL

En retournant ce contrat par email à reservation@angemichel.com

VOS COORDONNÉES

Nom de l'établissement / centre de loisirs / association / autre : .....

Nom du responsable du groupe ..... Fonction .....

Adresse de facturation .....

Siret (obligatoire): .....

Code postal ..... Ville .....

Tél ..... Email (obligatoire) .....

MON GROUPE

Date de la visite ..../..../....

Heure d'arrivée .....H.....

Heure de départ .....H.....

	PRIX	QUANTITÉ		TOTAL
ENFANTS	13.50€		=	
JEUNES	16.50€		=	
Accompagnateurs gratuit	0€			
Accompagnateurs supplémentaires	16.50€			
			TOTAL COMMANDE	

MODES DE PAIEMENT

- ❑ Chèque bancaire de votre organisme
- ❑ Virement bancaire
- ❑ Mandat administratif (bon Chorus obligatoire)
- ❑ Carte bancaire
- ❑ Espèces

❑ **J'accepte** et je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente au verso.

BON POUR ACCORD

Date : ..../..../....

Nom : .....

SIGNATURE ET CACHET

Contactez le service réservation au
02 33 49 04 74

ANGE MICHEL
Service réservation
50730 ST MARTIN DE LANDELLES

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1 . GRAND PUBLIC

1.1 : Généralités Ces conditions générales de vente s'appliquent à toutes les opérations de vente conclues par le Parc de loisirs Ange Michel de Saint Martin de Landelles. Selon le type de produit vendu, des conditions particulières s'appliquent. Le Parc de loisirs Ange Michel vend : de la billetterie individuelle, de la billetterie comité d'entreprise, des visites en groupe, de la restauration et des produits dérivés. Les présentes conditions générales et les conditions particulières (applicables selon le produit) font parties intégrantes du contrat de vente.

1.2 Capacité Tout client du Parc de Loisirs Ange Michel reconnaît avoir la capacité de contracter aux conditions décrites dans les conditions générales de vente présentées ci-après, c'est-à-dire avoir la majorité légale et ne pas être sous tutelle ou curatelle. Tout client du Parc de Loisirs Ange Michel reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions de vente avant d'avoir passé sa commande. Dès lors, la prise de commande ou l'achat de billetterie entraîne son entière adhésion aux conditions générales et particulières de vente du Parc de loisirs Ange Michel et son acceptation sans réserve de l'intégralité de leurs dispositions.

2 . RESERVATION

2.1 : Visite en groupe Le groupe doit être composé d'un minimum de 20 personnes pour bénéficier du tarif groupe. Tout type de contrat de réservation Ange Michel avec ou sans restauration doit être envoyé au minimum 2 semaines avant la date de visite :

- ☛ par email via le contrat de réservation en ligne
- ☛ par email les critères obligatoires devront être impérativement remplis
- ☛ par courrier, avec les mentions manuscrites obligatoires suivantes : lu et approuvé, date, signature et tampon.

Aucune entrée ne sera renégociée ni revue en terme de tarification pour des raisons climatiques ou en raison de la fermeture exceptionnelle d'une attraction.

2.2 : Restauration La réservation s'effectue, au plus tard, 3 semaines avant la date de visite, un acompte de 30% est demandé lors de la réservation. Le groupe choisit au préalable un menu identique à tout le groupe (sauf régime alimentaire spécifique) . Tous nos prix s'entendent taxes et services compris. Le restaurant doit être informé de toute modification du nombre de couverts au moins 1 semaine avant la date de prestation. Le non respect de ces conditions de forme et/ou de délai entrainera automatiquement la facturation du nombre de repas réservés mais non consommés.

2.3 : Billetterie CSE et amicales du personnel Billets non échangeables, non remboursables, valables 2 saisons, tarif préférentiel valable pour l'achat de 25 billets minimum à la première commande. Création d'un espace membre sur www.angemichel.com avec identifiant et mot de passe, les responsables CSE et amicales du personnel commandent en autonomie leur billetterie. Le parc peut également accompagner dans toutes les démarches si nécessaire.

3 . MODALITES DE PAIEMENT

Tout retard de paiement donnera droit à une indemnité pour frais de recouvrement s'élevant à 40€.

3.1 : Visite et restauration Ange Michel Votre facture définitive est payable le jour de la visite aux caisses du parc. Dans le cas d'un règlement administratif (Bon Chorus, mandat, voucher, bon de commande), le client remet à l'arrivée sur le site l'engagement de l'établissement à s'acquitter du montant, sans ce document l'accès au parc est refusé. Les groupes familiaux ou d'amis doivent régler comptant en un seul paiement (espèces ou carte bancaire) pour l'ensemble du groupe. Nous n'acceptons pas les chèques vacances ni les chèques bancaires des individuels pour les groupes.

3.2 : Billetterie comité d'entreprise Le paiement s'effectue en ligne sur www.angemichel.com soit par : carte bancaire, chèque ou virement bancaire. Le e-billet CSE est individuel, au nom du CSE et ne peut être cédé ou vendu à un tiers.

4 . MODIFICATIONS

4.1: Visite en groupe Toutes modifications d'une réservation confirmée doit s'effectuer par email ou courrier au service réservation du parc Ange Michel. Cette modification doit être effectuée au plus tard 48h avant la date de la visite.

5 . ANNULATION

5.1 : Visite en groupe Toute annulation d'une réservation confirmée doit s'effectuer par email ou courrier au service réservation du parc Ange Michel.

- ☛ 1 mois avant la visite : toute annulation de réservation confirmée n'entraînera pas de facturation.
- ☛ Entre 1 mois et à 48 heures avant la visite : toute annulation de réservation sera facturée à 30 % de la facture globale.
- ☛ A 48 heures avant la visite : toute annulation de réservation sera facturée à 75% de la facture globale.
- ☛ Si la visite est reportée à une autre date d'ouverture du parc, aucun frais ne seront facturés.

5.2 : Visite en groupe AVEC restauration Toute annulation d'une réservation confirmée doit s'effectuer par email à reservation@angemichel.com ou courrier au service réservation du parc Ange Michel.

☛ 1 mois avant la visite : toute annulation de réservation confirmée n'entraînera pas de facturation, nous restituerons l'acompte de 30%.
☛ Entre 1 mois et à 15 jours avant la visite : toute annulation de réservation sera facturée à 30% de la facture globale, le chèque d'acompte sera donc conservé.
☛ 15 jours avant la visite : toute annulation de réservation sera facturée à 75% de la facture globale.

5.3 : Billetterie CSE et amicales du personnel Toute commande de billetterie CSE et amicales du personnel en formule achat qui est réglée, ne sera ni reprise, ni échangée, ni remboursée.

6 . CONDITIONS PARTICULIÈRES

6.1 : Assurances Le parc de loisirs Ange Michel décline toute responsabilité pour les dommages survenus à la suite du non-respect des consignes de sécurité, ainsi que pour les vols susceptibles d'atteindre les effets, objets ou matériel apportés par les visiteurs/ clients. Chaque membre du groupe est responsable des dommages qu'il pourrait causer à l'intérieur du parc et/ou du restaurant, lors de sa visite.
6.2 : Tarifs Nos tarifs sont nets et non cumulables avec des offres promotionnelles.
6.3 : Carte Pass d'Angy La carte Pass d'Angy n'est pas utilisable dans les visites de groupe.
6.4 : Billetterie CSE et amicales du personnel Le e-billet CSE est individuel, au nom du CSE et ne peut être cédé ou vendu à un tiers c'est à dire en dehors du cadre d'un CSE. Il est réservé au personnel et à sa famille proche (conjoint et enfants). Toute vente à des personnes qui ne font pas partie de l'entreprise sera considérée comme frauduleuse et sera passible de poursuites. Les CSE distribuent un billet par visiteur par journée.

7 . LITIGES

Les présentesconditions générales de ventes sont soumises au droit français. Tout litige qui n'aura pu être réglé à l'amiable relèvera du tribunal de commerce d'Avranches.